

Dates importantes :

Voici le calendrier du processus de soumission d'une demande pour l'année scolaire 2019-2020 :

Date	Activité
Anglais Le 1 mai 10h30 12h00	Deux séances d'information en anglais et une séance d'information en français Adobe Connect auront lieu pour revoir le processus d'approbation des programmes et permettre aux conseils scolaires de poser des questions sur le processus de renouvellement des programmes et le processus de demande pour un nouveau programme.
Français Le 1 mai 14h00 – 15h30	Anglais URL d'Adobe Connect : http://conn-o.osapac.org/s23
Anglais Le 2 mai 14h00 -15h30	Français URL d'Adobe Connect : http://conn-o.osapac.org/stgc Renseignements pour participer à la séance : De Toronto : 416-212-8014 Sans frais : 1-866-500-5845 Code à composer pour participer : 7145807
Le 10 mai 2019	Les demandes pour renouveler les programmes existants doivent être présentées par voie électronique à l'attention de la personne responsable des établissements de STGC au bureau régional du ministère de l'Éducation. <ul style="list-style-type: none">• <i>Formulaire de demande de programmes éducatifs : Établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC) 2019-2020 (formulaire de demande Excel incluant la page sommaire dûment signée).</i>• <i>Formulaire de demande de programmes éducatifs : Établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC) 2019-2020 (PROGRAMME CÉDÉ SEULEMENT) (formulaire de demande Excel incluant la page sommaire dûment signée)</i>
Le 30 mai 2019	Date cible pour l'approbation de renouvellement des programmes existants.* *Remarque : Sous réserve des règlements des Subventions pour les besoins des élèves 2019-2018.
Le 31 août 2019	Date limite pour envoyer par voie électronique les ententes de programme ou les protocoles d'entente signés pour 2019-2020 à l'attention de la personne responsable des établissements de STGC au bureau régional du ministère de l'Éducation.
Le 25 octobre 2019	Confirmation par les conseils scolaires des salaires, des avantages sociaux, de l'effectif réels en septembre 2019 et le nombre total d'élèves servis en 2018-2019.